

# Profession infirmière : le vent tourne



Les dernières semaines ont été riches en annonces en lien avec notre profession. Nous constatons que le vent tourne pour la profession infirmière et j'aimerais donc prendre le temps de faire le point avec vous.

## Reconnaissance de l'expertise infirmière

Nous ne pouvons que nous réjouir que l'expertise des quelque 74 000 infirmières et infirmiers et les solutions qui émanent de leurs compétences soient reconnues et maintenant officiellement encouragées par le gouvernement du Québec.

Les diverses annonces gouvernementales récentes ont le mérite de concrétiser les attentes et les demandes de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), dont l'un des rôles est de rencontrer les interlocuteurs du gouvernement et du réseau de la santé et des services sociaux, et d'autres partenaires, afin d'échanger avec eux pour notamment proposer des solutions menant à une meilleure accessibilité des soins, rendue possible par l'utilisation optimale des expertises infirmières.

## 2 000 IPS : un signal fort

Cet objectif constitue une reconnaissance envers les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) des plus attendues au Québec. L'Ontario et ses 3 000 IPS le démontrent depuis longtemps, la coopérative de solidarité SABSA et les 400 IPS québécoises le prouvent quotidiennement. Ces infirmières et infirmiers sont des leviers simples, directs et efficaces pour l'amélioration de l'efficacité de la première ligne et de l'accès aux soins et aux services de santé. D'ailleurs, l'utilisation de l'expertise de chacun est essentielle pour l'amélioration de l'accès aux soins. C'est un dossier qui nous tient à cœur et pour lequel nous faisons régulièrement des interventions.

Rappelons-le : 95 % des patients de SABSA, pour la plupart exclus du système de santé, n'ont pas eu besoin de voir un médecin. Il s'agit là d'une preuve éloquentes qu'il est possible de modifier l'offre de soins aux patients tout en gagnant en efficacité. La contribution de l'IPS et des infirmières permet aux médecins de se consacrer aux cas les plus lourds, là où leur expertise est la plus utile. La collaboration interprofessionnelle avec tous les professionnels de la santé, notamment avec le médecin, représente le fondement de l'établissement des meilleures pratiques professionnelles. Le patient en sera le principal bénéficiaire. Le travail d'équipe infirmière-IPS-médecin, en GMF ou ailleurs, en est un très bel exemple. De plus, le projet Archimède annoncé en avril dernier, qui sera mis en œuvre

au GMF de la Clinique médicale Saint-Vallier à Québec, s'il est appliqué selon les règles, nous offrira sans doute bientôt une autre démonstration de la réussite de la pratique collaborative.

## Geste positif du gouvernement

Le gouvernement semble désormais convaincu : en effet, il a pris une décision éclairée en annonçant la formation de 2 000 IPS d'ici 2024. Ces dernières seront d'autant plus efficaces que leur champ d'intervention sera élargi, grâce à la création de nouvelles spécialités (santé mentale, pédiatrie, soins aux adultes) et à la bonification d'autres spécialités (néonatalogie et soins de première ligne). Ces changements sont essentiels pour permettre de répondre aux problèmes complexes des clientèles vulnérables. La réglementation fait actuellement l'objet d'une publication dans la *Gazette officielle du Québec* et nous espérons son entrée en vigueur dans les meilleurs délais.

## Florence 2017 : sept exemples à suivre

Je ne peux conclure ce message sans souligner la contribution remarquable des récipiendaires des prix Florence, que nous reconnaissons année après année depuis 15 ans déjà. Dans notre profession, le mois de mai est celui que nous associons à la reconnaissance envers les infirmières et les infirmiers pour leur contribution ou leurs réalisations dans les domaines de la pratique clinique, de l'enseignement, de la recherche et de la gestion. Chacune et chacun, à sa façon, influence notre profession. Ils sont une source d'inspiration pour nous tous au quotidien.

Cette année encore, les sept lauréates démontrent que les « solutions infirmières » ne sont pas de vains mots, mais plutôt une idée forte qui vaut qu'on la défende et la promeuve, au nom de la santé des Québécois.

Nous sommes fiers aujourd'hui de constater qu'il existe une volonté politique de reconnaître cette « pertinence » infirmière. L'OIIQ ne cesse de l'encourager et de l'accompagner et, tout au long des prochains mois, veillera très attentivement à ce que les engagements du gouvernement se concrétisent et se réalisent sur le terrain. Je m'y engage. Vous pouvez compter sur moi.

**Lucie Tremblay**  
Présidente de l'OIIQ